



Accessibilité
handicap

S'approprier la démarche d'Évaluation des Risques Professionnels (EVRP1) (Classe virtuelle)

Objectif :

- ✓ Connaître la méthodologie d'évaluation des risques professionnels
- ✓ Être capable d'identifier les risques spécifiques à son activité
- ✓ Être capable de rédiger un Document Unique et son plan d'action

Programme :

- ⇒ Cadre réglementaire
- ⇒ Les étapes de l'évaluation des risques
- ◆ Préparation de la démarche
- ◆ Identification des risques
- ◆ Priorisation des risques
- ◆ Plan d'action
- ⇒ Les familles de risques professionnels

Modalités pédagogiques :

- ✓ Formation à distance
- ✓ Plateforme de visioconférence
- ✓ Support de formation PowerPoint

Modalités d'évaluation des acquis :

- ✓ Évaluation individuelle (QCM)

Durée	Nombre de participants	Prérequis	Personnel concerné	Intervenant	Type de formation	Prix
1h30	10 à 15 max	Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation	Toute personne souhaitant mettre en œuvre une démarche santé et sécurité au travail	Un consultant en santé au travail	Classe virtuelle zoom	600 € HT par groupe,

Rappel de la législation

Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 favorisant la prévention des risques professionnels. Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 de mise en œuvre de l'évaluation des risques. Circulaire DRT n°6 du 18 avril 2002 pour la mise en application du Décret n° 2001-1016. Code du travail : Articles R4121.1 à 4.